Cette formation est destinée au personnel chargé d'assurer la direction et la surveillance du personnel non électricien dont il a la charge.

Durée : 10 heures

Organisation : en présentiel

Prérequis : aucun

Méthode pédagogique : active et différenciée

Validation des acquis : évaluation continue et sommative

Maximum de participants : 10

Tarif intra : 1 500 € HT / groupe

Prochaine session

Nous contacter
Lieu : Toulouse et sa périphérie

Session sur-mesure possible

Objectifs

• Connaître les dangers liés à l'endommagement des OUVRAGES ou INSTALLATIONS BT /HT,
• Connaître les conditions d'approche dans la ZONE DE TRAVAIL et les limites,
• Savoir évoluer dans la ZONE DE TRAVAIL,
• Savoir baliser une zone, surveiller le personnel et les accès à la zone,
• Savoir faire un compte rendu au chargé d'exploitation électrique ou à son employeur.

www.lesclesdeslagestion.fr

Mise à jour : 13/12/2025

Habilitation électrique H0v, B0 - Non électricien Chargé de chantier

Programme détaillé

1/ Module tronc commun (TC1) : 6 h
• Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc…
• Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.),
• Les différents DOMAINES DE TENSION,
• Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites,
• L'HABILITATION : Principe, symboles,
• Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL,
• Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc…),
• Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT,
• Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

2/ Module Chargé de chantier (B0, H0, H0V) : 4 h
• Les documents et acteurs concernés par les TRAVAUX,
• Les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation, interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.),
• La ZONE DE TRAVAIL :
- Application des prescriptions,
- Définir et mettre en place la zone,
- Faire appliquer les instructions de sécurité,
- Assurer la surveillance d'un chantier,
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION Contrôle théorique et pratique des connaissances.

3/ Contrôle théorique et pratique des connaissances

4/ Validation
Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard des contrôles de connaissances théoriques et pratiques.

Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin
07 68 40 08 95
nweckerlin@lesclesdelagestion.fr

les clés de la gestion FORMATIONS